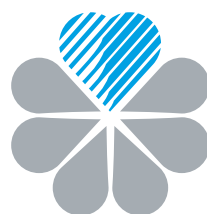




Hôpital Européen de Paris
Aubervilliers



GVM
CARE & RESEARCH

Livret d'accueil à destination des parents

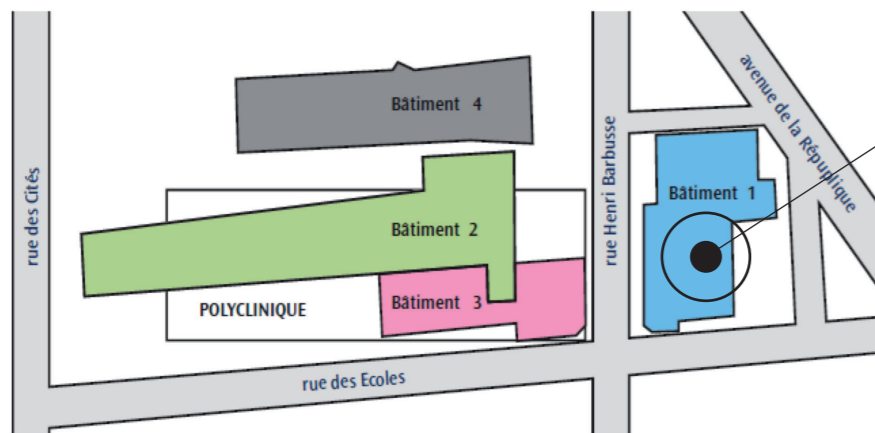
SERVICE DE CHIRURGIE



BIENVENUE

à l'Hôpital Européen de Paris - GVM

Votre enfant est hospitalisé dans le service de chirurgie.
Ce livret d'accueil est conçu pour vous accompagner pendant son hospitalisation.



ÉTAGE	BÂTIMENT 1
8 ^e	
7 ^e	
6 ^e	Direction Générale
5 ^e	Chirurgie Ambulatoire
4 ^e	Chirurgie Orthopédie et Neurochirurgie
3 ^e	Chirurgie Générale
2 ^e	Cardiologie Médicale
1 ^{er}	Réanimation polyvalente USC/USIC
RDC	Accueil Admissions Standard Urgences
1 ^{er} SS	Bloc chirurgical Coronarographie Salle de surveillance post-interventionnelle
2 ^e SS	Radiologie conventionnelle Scanner Stérilisation centrale



SOIGNER
RESPECT
ACCOMPAGNER
RESPONSABILITÉ
QUALITÉ

ENSEMBLE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE!

Charte de l'enfant hospitalisé

L'admission à l'hôpital d'un enfant **ne doit être réalisée que si les soins nécessaires par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison**, en consultation externe ou en hôpital de jour.

Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.

On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela n'entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. **On informera les parents sur les règles de vie et les modalités de fonctionnement propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.**

Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant. **On essaiera de réduire au minimum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.**

Les enfants et les parents ont le droit d'être informés pour participer à toutes les décisions concernant la santé et les soins. On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable.

Cette « Charte » a été préparée par plusieurs associations européennes à Leiden en 1988. Elle résume et réaffirme les droits des enfants hospitalisés.

Les enfants ne doivent pas être admis dans des services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.

L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.

L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.



L'admission

Nous vous recommandons de faire à l'avance **une pré-admission**, dès que vous connaissez la date d'admission de votre enfant. Ceci vous évitera de vous préoccuper des formalités administratives le jour de l'hospitalisation.

Il est important de préparer une valise pour l'enfant afin de ne manquer de rien pendant son séjour : prévoir le linge personnel, des vêtements confortables et des affaires de toilette. Laissez à votre domicile les objets de valeur. Ils sont sous votre responsabilité pendant toute la durée du séjour.

L'admission de votre enfant ne s'effectue qu'en présence du ou des parents exerçant l'autorité parentale.

Munissez-vous de la carte vitale, CMU, mutuelle, d'une pièce d'identité, d'une photographie de l'enfant, d'un document justifiant votre autorité parentale, d'un justificatif de domicile et de votre document relatif à l'admission.

Et pour assurer le suivi médical de votre enfant, pensez à apporter :

- ▶ son carnet de santé et de vaccinations
- ▶ les ordonnances médicales
- ▶ les résultats d'analyses sanguines
- ▶ les radiographies ou autres examens éventuels
- ▶ les traitements en cours



Le parcours de soins



Divers professionnels de santé et administratifs s'occupent de votre enfant et lui apportent les soins nécessaires pendant son séjour à l'hôpital. **Toutes nos équipes sont mobilisées pour soigner votre enfant** : médecin, cadre de santé, infirmier, kinésithérapeute et aide-soignant. **Pour toute intervention chirurgicale, vous devrez signer l'autorisation d'opérer de votre enfant.** Cette autorisation doit être signée par toutes les personnes exerçant l'autorité parentale.

La vie quotidienne à l'hôpital

LES VISITES

En qualité de parents, vous êtes autorisés à rendre visite à votre enfant quand vous le désirez. En raison du risque de contagion, les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis dans le service, sauf accord exceptionnel du cadre du service ou du médecin responsable de votre enfant. Pour les autres membres de la famille et les amis, **les horaires de visite sont de 13h à 20h**. Le nombre de visiteurs est limité à deux personnes par chambre (parents compris). N'oubliez pas que les visites trop longues ou fréquentes peuvent fatiguer votre enfant et qu'il est dans son intérêt de limiter le nombre de visiteurs.

Tous les téléphones portables doivent être sur les modes silencieux ou vibreur.

PASSER LA NUIT AVEC MON ENFANT

Si vous souhaitez rester la nuit auprès de votre enfant, un lit accompagnant vous sera mis à disposition. Nous suggérons vivement la présence d'un parent. Les parents doivent apporter leurs effets personnels. Le lit accompagnant doit être rangé le matin à 8h, afin de faciliter le passage des soignants.



TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONE

La télévision est gratuite pour les enfants. Chaque chambre dispose aussi d'un poste téléphonique joignable depuis l'extérieur. Pour l'accès téléphonique, voir auprès des hôtesses d'accueil au rez-de-chaussée.



LES REPAS

Pour votre enfant, **les repas sont servis à 8h pour le petit-déjeuner, à 12h pour le déjeuner, à 16h pour le goûter et à 18h pour le dîner.** Si vous le souhaitez, vous pouvez manger avec votre enfant pour un tarif de 11 euros par repas (tickets à acheter auprès du service des admissions), à condition d'avoir commandé celui-ci la veille, et d'en avoir informé les soignants.



PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Le soulagement de la douleur des enfants est au cœur de nos préoccupations. La douleur peut être traitée de différentes façons, par des traitements médicaux ou non. **Nous utilisons des moyens pour soulager les enfants :** les médicaments antidouleur, la crème anesthésiante, le gaz MEOPA... L'évaluation de la douleur et de son soulagement se fait à l'aide d'outils adaptés. **Vous pouvez aider votre enfant en signalant à l'équipe soignante l'apparition ou le non soulagement de la douleur.**



La douleur est l'affaire de tous.

QUELQUES RÈGLES DE VIE À RESPECTER

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'hôpital, et le confort de tous les patients, il est demandé aux enfants et à leur famille de :

- ▶ ne pas gêner, par leur comportement ou leurs propos, les autres malades ou le fonctionnement du service,
- ▶ de respecter les autres en baissant le niveau sonore de la télévision, radio, et des conversations téléphoniques,
- ▶ d'observer strictement les règles d'hygiène indiquées par le service comme se laver les mains, les dents ou prendre une douche,
- ▶ d'apporter des vêtements confortables et adaptés pour l'espace collectif,
- ▶ de respecter le bon état des locaux et des objets à disposition.

La sortie

Le jour et l'heure de sortie de votre enfant sont définis par le médecin. En général, la sortie est faite en fin de matinée. **L'enfant doit être accompagné par l'un des parents ou un responsable légal au moment de la sortie.** Avant la sortie de l'hôpital, vous devez vous rendre au bureau des admissions, situé au rez-de-chaussée.

Un questionnaire de satisfaction vous sera remis durant le séjour de votre enfant. Vos réponses nous permettront d'améliorer la qualité des soins. Merci de le remplir et de le rendre au personnel soignant.





Hôpital Européen de Paris
Aubervilliers

GVM
CARE & RESEARCH

Standard : 01 48 39 45 00

Admissions : 01 48 39 40 02

Urgences : 01 48 39 42 37/ 42 62

Service d'orthopédie et neurochirurgie : 01 48 39 46 10

Service de chirurgie générale : 01 48 39 43 60

Consultation d'anesthésie : 01 48 39 44 57

